

## DECLARATION DE CONFORMITE **CE DECLARATION OF CONFORMITY**

« Equipements de travail neufs ou considéré comme neufs »  
et mis pour la première fois sur le marché après le 19 décembre 2009.

« *New working equipments or considered as new* »  
*and placed on the market for the first time after the 19<sup>th</sup> of December 2009.*

**Nous / We :**

**AdC – Accessoires de Construction S.A.S.**  
32 rue Maurice Berteaux  
95500 LE THILLAY  
FRANCE  
Tel : +33 1 39 33 18 60  
Fax : +33 1 39 88 14 42  
Email : [adc@adc-sas.com](mailto:adc@adc-sas.com)  
Web : [www.adc-sas.com](http://www.adc-sas.com)

déclarons que les accessoires de levage neufs désignés ci-après :  
*declares that the new lifting devices specify bellow:*

**ELINGUES DE LEVAGE / LIFTING LOOPS**

Référence	Filetage	CMU
<i>Reference</i>	<i>Thread</i>	<i>SWL</i>
<b>EL12</b>	Rd 12	0.5 Tonnes
<b>EL16</b>	Rd 16	1.2 Tonnes
<b>EL20</b>	Rd 20	2.0 Tonnes
<b>EL24</b>	Rd 24	2.5 Tonnes
<b>EL30</b>	Rd 30	4.0 Tonnes
<b>EL36</b>	Rd 36	6.3 Tonnes
<b>EL42</b>	Rd 42	8.0 Tonnes
<b>EL52</b>	Rd 52	12.5 Tonnes

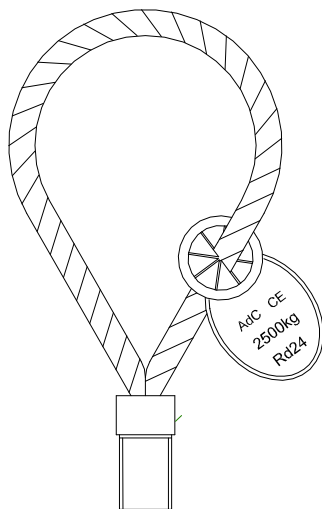
satisfont à l'ensemble des dispositions réglementaires définies par la Directive « Machines »  
n° 2006/42 et son annexe I transposée par décret n°2008-1156 du 7 novembre 2008.

*are in conformity with the EC Machinery guideline nb 2006/42 and the appendix I transposed  
by the order in council nb 2008-1156 on the 7<sup>th</sup> of November 2008.*

Fait à LE THILLAY, le 18/01/2021



Damien LEFEBVRE  
Directeur Technique / *Technical Manager*



## Elingue de levage EL

Référence	Filetage	CMU	Couleur
<b>EL12</b>	Rd 12	0.5 Tonnes	Orange
<b>EL16</b>	Rd 16	1.2 Tonnes	Rouge
<b>EL20</b>	Rd 20	2.0 Tonnes	Vert clair
<b>EL24</b>	Rd 24	2.5 Tonnes	Gris foncé
<b>EL30</b>	Rd 30	4.0 Tonnes	Vert foncé
<b>EL36</b>	Rd 36	6.3 Tonnes	Bleu
<b>EL42</b>	Rd 42	8.0 Tonnes	Gris clair
<b>EL52</b>	Rd 52	12.5 Tonnes	Jaune

Les élingues de levage sont fournies avec une étiquette de couleur. Cette étiquette indique

- Le filetage (exemple Rd12)
- La Charge Maximale d'Utilisation (exemple 0.5 Tonnes)

### AVANT UTILISATION

#### A faire

- Pour le levage, toujours utiliser des douilles et des élingues en filetage Rond (Rd).
- S'assurer que le diamètre de filetage de l'élingue (Rd) et que sa Charge Maximale d'Utilisation indiquée sur l'étiquette sont les mêmes que ceux des douilles.
- **S'assurer que l'élingue est entièrement visser dans la douille**
- S'assurer que le filetage de la douille est propre.
- S'assurer que la longueur des chaînes/câbles est au moins égale à deux fois la distance entre les douilles, afin d'obtenir un angle de sommet d'élingues de 30°. Un angle supérieur peut être autorisé, à condition que celui-ci ait été pris en compte dans le dimensionnement des ancrages. L'utilisation d'un palonnier est toujours préférable.
- S'assurer que la résistance du béton est au moins égale à celle prévue dans le dimensionnement des ancrages. Un béton à 15 MPa est le strict minimum.
- S'assurer que l'élingue est exempt de défauts tels que trace de soudure, rupture de fils du câble, filetage propre et non endommagé

#### A ne pas faire

- Ne jamais visser une élingue en filetage Rond (Rd) dans une douille en filetage Métrique (M). L'élingue ne pourra pas être vissée sur une longueur suffisante, et la capacité de levage sera insuffisante.
- **Ne jamais utiliser l'élingue de levage avec un angle d'inclinaison par rapport au béton supérieur à 45°.**
- Ne jamais souder l'élingue pour quelque raison que ce soit.

### EN UTILISATION

- Le transport des éléments préfabriqués par des engins de chantier, entraîne l'apparition de surcharges dynamiques qu'il faut prendre en compte dans le dimensionnement des ancrages. Les entreprises de pose doivent donc manutentionner ces pièces avec précaution.
- Une attention particulière est requise au moment du décoffrage. En effet, l'effort d'adhérence entraîne des surcharges supplémentaires.

### MAINTENANCE

- Quelle que soit leur fréquence d'utilisation, les élingues doivent être contrôlées au moins une fois par an par une personne compétente. Elles ne doivent avoir subi aucune déformation permanente.
- Aucune réparation n'est possible.

### GENERALITES

- Ne jamais utiliser le système de levage dans un autre but que celui pour lequel il a été créé.
- S'assurer que le personnel utilisant le système a bien pris connaissance des conditions d'utilisation.
- Toutes les consignes générales de sécurité concernant le levage doivent être respectées.

**En cas de doute sur l'utilisation des élingues de levage,  
contacter le service technique d'AdC au +33 1 39 33 18 60**